

Hugo Sigouin-Plasse

Chef de service, Réglementation et réclamations
Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3767

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : hugo.sigouin-plasse@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 23 janvier 2018

Monsieur Pierre Méthé
Secrétaire par intérim

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro – Phase 3B

Notre dossier : 312-00669

Dossier Régie : R-3867-2013

Monsieur Méthé,

Dans le cadre de la phase 3 du dossier mentionné en titre, Énergir a notamment déposé, le 27 juin 2017, ses réponses à la demande de renseignements n° 9 de la Régie (B-0253, révisée le 10 août 2017 sous la cote B-0298). Dans sa lettre de dépôt (B-0251), Énergir soulignait qu'elle déposait, sous pli confidentiel, les informations caviardées contenues à la réponse à la question 11.1 de cette DDR, pour les motifs invoqués dans deux affidavits (B-0003 et B-0004) déposés dans le cadre du dossier R-3992-2016 (rapport annuel 2016). Cette même lettre de dépôt demandait que l'ordonnance de confidentialité recherchée soit valide « pour une durée indéterminée ».

Or, nous constatons que la lettre de dépôt (B-0251) est imprécise en ce qu'elle aurait dû indiquer que la « durée indéterminée » de confidentialité ne visait que l'information caviardée reproduite à la ligne 14 du tableau de la réponse à la question 11.1, et ce, pour les motifs énoncés à l'affidavit déposé sous la cote B-0003 dans le dossier R-3992-2016. Quant aux informations caviardées contenues aux lignes 31 et 32 de ce même tableau, Énergir demande plutôt que l'ordonnance de confidentialité soit valide pour la durée de réalisation des projets Bellechasse et Asbestos, comme précisé à l'affidavit déposé sous la cote B-0004 dans le dossier R-3992-2016. Par ailleurs, ces projets n'étant pas terminés en date des présentes, la confidentialité recherchée à l'endroit des informations caviardées aux lignes 31 et 32 est toujours requise.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Méthé, nos salutations distinguées.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

HSP/mb